

ADHESION A L'OFFRE D'EPARGNE SALARIALE**PEI PERCOI ERES SELECTION 2****PAR AVENANT A L'OFFRE PEI PERCOI ERES SELECTION 1**

L'entreprise désignée ci-après, décide de modifier son adhésion au

☒ PEI ERES SELECTION

☒ PERCOI ERES SELECTION

établi(s) en date du 5 Juillet 2007, conformément à l'avenant signé par les entreprises signataires le 30 janvier 2009, déposé le 18 février 2009 à la Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Paris et qui lui a été remis ce jour.

Raison sociale : OCFIDIS**81138**

SIREN : 488004839

Siège Social : 6 RUE MAURICE VANNIER

78110

LE VESINET

Représentant légal Nom : JAQUES

Prénom : Philippe

d'une part,

et l'ensemble du personnel de l'entreprise, ayant ratifié le règlement à la suite d'un vote à la majorité des deux tiers d'autre part

L'avenant signé par les entreprises signataires le 30 janvier 2009 a pour objet de mettre à jour le règlement de la nouvelle numérotation du Code du Travail, de changer le nom du plan, de modifier la liste des supports de placement disponibles et conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de la loi en faveur des revenus du travail du 3 décembre 2008 d'ouvrir la possibilité d'abonder la participation affectée au PEI, d'appliquer les nouveaux seuils d'éligibilité des mandataires sociaux et plus généralement d'appliquer les modifications prévues dans la loi en faveur des revenus du travail.

Par la présente, l'entreprise et le personnel acceptent aussi les modifications des conditions générales de gestion financière décrites en annexe 1 en ayant pris connaissance des notices des FCPE jointes en annexe 2 et les modifications des conditions générales de tenue de comptes et de tenue de registre décrites en annexe 3. Les annexes en question sont disponibles sur :

http://www.eres-gestion.com/pdf/ANNEXES_ESP2.pdf

Les conditions générales de l'offre PEI PERCOI ERES SELECTION 2 sont disponibles sur simple demande et à l'adresse suivante :

http://www.eres-gestion.com/pdf/documentation_generale_ERES_SELECTION_2.pdf

Le présent avenant sera applicable dès sa réception par le teneur de comptes CREELIA.

Fait à....., le/...../2009

Signature

ATTESTATION DE RATIFICATION DU PERSONNEL

NOM - PRENOM	SIGNATURE
Total des salariés ayant marqué leur accord (A)	
Total des salariés (B)	
Rapport A/B	

Soit la ratification aux 2/3 du personnel du règlement du PEI PERCOI ERES SELECTION 2